



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE METROPOLE DE LYON DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE.

Le Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le :

04 Juillet 2020 au siège du comité

28, rue Julien 69003 LYON

Conformément aux statuts du Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon l'assemblée générale électorale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale se tiendra notamment l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale, ainsi que l'élection des membres du Comité Directeur du Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon lance un appel à candidature pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes.

Le Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon lance également un appel à candidature pour les postes de son Comité Directeur qui seront renouvelés pour quatre ans lors de cette élection.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le Comité Départemental du Rhône / Métropole de Lyon dispose de **7** postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (**5** représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus **2** pour la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **13 Juin 2020** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard au **18 Juin 2020** (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Le Président